

## DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Liberté Égalité Fraternité

Rouen, le 2 6 0CT. 2021

Monsieur le président,

Par l'intermédiaire de votre secrétaire, M. HOLLEVILLE, votre association reproche fréquemment à l'État et ses agents de manquer de transparence en ce qui concerne les documents et informations liés à l'incendie du 26 septembre 2019.

Jusqu'à présent, et sous réserve que ces documents soient juridiquement transmissibles, la volonté de l'État s'est manifestée par un souci de transparence que ce soit par l'envoi de documents, la réponse à toutes les questions ou par la réunion du CTD auquel vous êtes systématiquement invité.

J'observe en revanche que certaines réponses de l'Etat n'apparaissent pas toutes sur votre site <a href="https://www.uniondesvictimesdelubrizol.fr/">https://www.uniondesvictimesdelubrizol.fr/</a> ni sur votre compte Twiter <a href="https://twitter.com/UVLubrizol/status/1451566824462725126">https://twitter.com/UVLubrizol/status/1451566824462725126</a>.

Ainsi, ma lettre du 22 septembre en réponse à votre courrier du 31 août sur la remédiation à laquelle étaient annexés l'intégralité des rapports Ramboll et Antéa n'y figure pas.

De même, les différents communiqués de presse de la préfecture ne sont pas repris. Le communiqué de presse en réponse à celui des organisations syndicales qui dénonçaient des suppressions de postes, par exemple, n'a pas été publié sur votre site.

J'ai noté que vous avez retweeté la publication de l'association Robin des Bois sur les incendies industriels et je regrette que vous n'ayez pas commenté le fait que la préfecture de la Seine-Maritime soit citée en exemple par cette association pour avoir répondu à <u>tous</u> leurs courriers.

Il serait appréciable que dans le même souci de transparence, vous portiez les réponses qui vous sont transmises à la connaissance du public.

Je tenais enfin à réaffirmer l'attitude irréprochable des agents de l'État dans la gestion de ce dossier pour lequel une mobilisation sans précédent en termes d'information et de suivi a été mise en œuvre.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le préfet de la Seine-Maritime et par dégation,

directeur,

Bernard COUSIN

M. Bruno LECLERC
Président de l'Union des Victimes de Lubrizol
Mairie
37, place Brévière
76440 FORGES-LES-EAUX

Préfécture de la Seine-Maritime 7 place de la Madeleine - CS16036 - 76036 ROUEN CEDEX Standard : 02 32 76 50 00

Courriel: sandrine.fleury@seine-maritime.gouv.fr